

LA FILIÈRE BOIS RÉGIONALE FACE À DES MARCHÉS EN PLEINE ÉVOLUTION

La filière forêt-bois de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur regroupe de nombreux secteurs d'activité, de l'amont à l'aval : la gestion des forêts et la récolte des bois, le sciage et le travail du bois, l'industrie du papier et du carton, la construction bois, l'ameublement, le bois énergie, etc. Grâce à toutes ces activités, le matériau bois, produit renouvelable et durable par excellence, est intégré dans notre quotidien.

ZOOM sur...

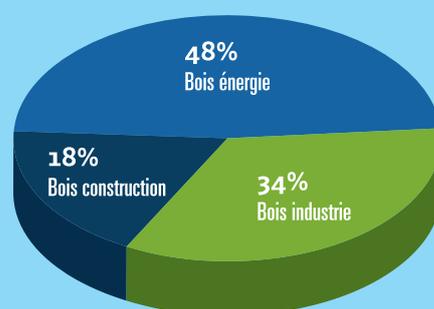
Comment est utilisé le bois récolté en région ?

Les volumes de bois récoltés ont augmenté de 23% en plus de 20 ans, tout en ne prélevant que 25% de l'accroissement annuel de la forêt. Sur les 825 000 m³ de bois récoltés en 2017, près de la moitié est utilisée en bois énergie.

- ▶ 48% Bois énergie
- ▶ 34% Bois industrie
- ▶ 18% Bois construction

41% du volume de **bois sur pied** régional est de qualité bois d'œuvre et 59% de qualité bois d'industrie et bois énergie.

825 000 m³
de bois récoltés



L'activité sciage Enjeu majeur de la filière

La **1^{re} transformation des bois** (sciage, tranchage, déroulage) est un maillon essentiel de la chaîne de valeur de la filière locale qui contribue à faire vivre notre territoire. Les scieries constituent un tissu de PME à caractère familial, localisées principalement dans les Alpes-Maritimes (35 % du volume total de sciage) et dans les Hautes Alpes (34% du volume total de sciage).

La concurrence internationale est rude sur ce secteur et la modernisation de l'outil de transformation indispensable. L'activité des scieries régionales est en baisse ces dernières années. Elle atteignait environ 35 000 m³ en 2017. Le développement de l'outil de transformation est un enjeu majeur pour la filière forêt-bois dans les années à venir.

Les scieries produisent près de 25 000 tonnes de produits connexes annuellement : ces produits sont principalement réutilisés en bois énergie après transformation en plaquettes mais pourraient à l'avenir être valorisés en papeterie, granulés de bois, panneaux ou encore dans le secteur de l'aménagement paysager (écorce).



Le saviez-vous ?
102 entreprises de travaux forestiers et 39 scieries sur le territoire régional

ZOOM sur...



le bois d'œuvre

Les scieries de la région s'approvisionnent essentiellement avec des essences locales, principalement du sapin, de l'épicéa et du mélèze. Le bois est utilisé par une clientèle locale pour faire de la charpente, des produits de construction, menuiserie, ameublement ; d'autres essences locales sont sciées pour la fabrication de palettes comme le pin sylvestre ou le pin noir. De petits volumes sont également utilisés pour la production de produits d'emballage ou de coffrage.

ZOOM sur...

La transformation du bois en pâte à papier

Le cœur de métier et le savoir-faire de l'usine de Tarascon, qui emploie 265 personnes et fait appel à plus de 400 entreprises fournisseurs, résident dans sa capacité à séparer et valoriser au mieux les matériaux lignocellulosiques constituant le bois : à partir d'1,2 Mt de bois, issus des forêts régionales, l'usine produit **260 000 t de pâte de cellulose/an** destinée à divers clients français et internationaux qui l'utilisent pour fabriquer des papiers hygiéniques, cartons, impressions ; l'usine valorise **150 000 t de biomasse d'écorces** (issues de son process industriel) et **450 000 t de liqueur noire** (liquide composé de lignine issu de la cuisson du bois) pour **produire de l'électricité** en excédent et **alimenter en énergie verte le réseau électrique régional**.

Fibre Excellence Tarascon promeut une **gestion durable des forêts** partagée par tous et les **systèmes de certification forestière** (PEFC, FSC) bénéfiques pour l'ensemble de la filière forêt-bois régionale. En tant qu'industriel producteur de pâte à papier, son activité s'inscrit ainsi pleinement au cœur de la **bioéconomie** et du développement durable des forêts régionales grâce à une valorisation optimisée et diversifiée des produits bois régionaux, en pâte à papier et en énergie.



La construction bois un secteur dynamique

L'activité de construction bois est le 1^{er} employeur de la filière, avec plus de 3 000 salariés, et le secteur qui emploie le plus de jeunes. Son potentiel de développement est élevé, avec l'essor des techniques et du marché des constructions bois



Le saviez-vous ?

Si l'activité ameublement régionale est petite en volume, elle est championne en rentabilité, avec une rentabilité supérieure à la moyenne nationale (3,6% contre 2,2%) !

ZOOM sur...



les atouts du bois dans la construction

- Un matériau léger, un chantier plus facile
- Une plus grande liberté pour le concepteur
- Une bonne durabilité
- Une bonne tenue au feu
- D'excellentes performances thermiques
- Un matériau vivant, sain et confortable
- Un matériau qui préserve l'environnement et lutte contre le réchauffement climatique (stockage carbone)

ZOOM sur...

des projets industriels à fort potentiel

Dans les Bouches-du-Rhône, UNIPER a converti une tranche de la centrale de Provence pour un fonctionnement à la biomasse d'une puissance de 170 MW électriques. La mise en service industrielle a été déclarée en 2018. Dans le Var, INOVA a construit la centrale SYLVIANA d'une puissance de 21,5 MW électriques. Elle fonctionne depuis 2016. Ces deux centrales sont des outils majeurs de sécurisation de l'approvisionnement en électricité du réseau régional. Ces investissements s'élèvent à 400 millions d'euros et soulignent le rôle structurant de ces usines.

Pour ces deux centrales, l'électricité est produite à partir de la combustion de bois forestier mais également de bois récoltés lors des élagages et entretiens des espaces naturels. Les déchets de bois d'emballage et d'ameublement complètent les plans d'approvisionnement validés par l'Etat. Ces approvisionnements s'inscrivent dans des règles de gestion durable que reflète la certification PEFC obtenue par ces deux centrales.

FOCUS sur le label qualité Bois des Alpes

Bois des Alpes™ est une marque de certification de produits et de services, qui vise à garantir l'origine alpine et durable des bois mais aussi leur qualité technique. Pour être certifiés, les produits ou services doivent utiliser des bois provenant de forêts éco-certifiées, gérées durablement (PEFC, FSC...) et impérativement situées dans le massif des Alpes. Ces bois doivent répondre à des critères techniques spécifiques comme le séchage ou le marquage CE. Cette certification répond à des exigences de développement durable (bois transformé et mis en œuvre en circuit court, issus de forêts gérées durablement, développement social et écono-

mique local). Elle peut être demandée dans les documents d'appels d'offre de marchés publics. Aujourd'hui, Bois des Alpes, c'est une filière de 65 sites certifiés (scieurs, lamellistes, menuisiers, négociants, charpentiers et constructeurs bois), qui a permis la mise en œuvre de près de 9 000 m³ de bois alpin, dans plus de 100 projets. Parce que le bois local est un moteur pour les emplois du territoire (1 000 m³ = 2 ETP sur 1 année), la certification Bois des Alpes™ est un outil pertinent de développement local et une façon pérenne de valoriser à sa juste valeur la ressource forestière abondante et de qualité de nos montagnes.



© GARCIN & COROUMP ARCHITECTE



© F. NICOLAS / APACHE ARCHITECTES

- ▲ Atelier de l'Office national des forêts à Barrême (04) (essences alpines du Sud : mélèze, sapin, pin noir ou pin sylvestre)
- ◀ Gymnase LEGTA Carmejane (04) (mélèze)

L'essor du bois énergie

L'activité bois énergie est en forte progression, avec **394 000 m³** utilisés pour ce secteur au niveau régional, ce qui représente quasiment un doublement de la part de la récolte dédiée à cet usage : de 25 % en 2010 à 48 % en 2016. Le bois énergie, filière complémentaire du bois d'œuvre, présente en effet de nombreux atouts et permet de :

- valoriser durablement les forêts locales ;
- bénéficier d'un prix de l'énergie stable, indépendant du prix des énergies fossiles et des taxes ;
- utiliser une énergie verte ;
- bénéficier d'une technique performante et éprouvée ;
- développer des emplois locaux non délocalisables.

En 2017, la région comptait **26 plateformes de production de plaquettes** et **302 chaufferies bois collectives** en fonctionnement, ce qui correspond à une puissance de **128 000 kW** et une consommation de 110 200 t de plaquettes (forestières et de scieries) et 16 570 t d'autres combustibles (déchets d'élagage et sciures...). De plus, **101 réseaux de chaleur** sont en fonctionnement et consomment 53 300 t de bois. Il s'agit d'installations comprenant une chaufferie centrale alimentant un réseau qui dessert plusieurs bâtiments publics ou privés.

FOCUS sur le schéma régional biomasse

Le schéma régional biomasse donne une **vision prospective des ressources potentiellement disponibles (biomasse) et des besoins du territoire (bioéconomie)** pour pouvoir y répondre. Ses objectifs sont de mobiliser et réguler les usages de biomasse en région pour satisfaire les objectifs de développement des énergies renouvelables tout en préservant les autres modes de valorisation, et la hiérarchie des usages dans des conditions de mobilisation soutenables. Ce projet qui mobilise l'ensemble des acteurs de la filière forêt-bois, permet d'établir un état des lieux de la ressource disponible et œuvre pour une **adéquation optimale entre l'offre et la demande**.

EN SAVOIR +

Quid de l'impact environnemental du bois énergie ?

Le bois est au cœur de la transition énergétique et fait partie intégrante du mix énergétique. Le bois est une source d'énergie renouvelable dans le sens où la ressource se reconstitue rapidement, à l'inverse des énergies fossiles qui mettent plusieurs millions d'années à reformer les stocks. Les prélèvements de bois qui sont réalisés dans le cadre d'une sylviculture durable sont très inférieurs au rythme d'accroissement des forêts. La quantité de CO₂ générée par la combustion du bois est équivalente à celle qu'absorbent les arbres lors de leur croissance.

Les rejets atmosphériques peuvent être limités par le choix des essences et leur taux d'humidité, l'entretien des installations et leur technicité. Les maîtres d'ouvrage peuvent se faire accompagner (ADEME, Point Infos énergie) et il existe des systèmes de certification ou labellisation tant pour les équipements (Flamme verte) que pour le choix du combustible (PEFC, France Bois Bûche, Charte Qualité Bois Déchiqueté...).

Les chiffres-clés des usages



ZOOM sur...

un projet bois énergie exemplaire : le réseau de chaleur de Guillestre

Les réseaux de chaleur au bois sont porteurs de perspectives intéressantes. Ils permettent de mutualiser les investissements et d'optimiser le fonctionnement avec de meilleurs rendements des chaudières, des coûts d'approvisionnement limités et des économies d'échelle. L'exemple de Guillestre, réalisé grâce à la Mission Régionale Bois Énergie, qui associe les Communes forestières, l'Ademe, La Région et la Draaf, en est une belle illustration : ce réseau de chaleur, géré directement en régie publique par la commune, chauffe 10 bâtiments de la commune (maison de retraite, collège, gymnase, mairie, résidence de 26 logements, etc.). La chaudière bois d'une puissance de 1 000 kW est accolée à un silo de volume utile de 130 m³, alimenté par du bois local provenant d'une plateforme située à quelques kilomètres. La consommation annuelle est estimée à 700 tonnes de bois qui remplace une consommation de l'ordre de 240 000 litres de fioul. Ce sont près de 800 tonnes de CO₂ en que nous ne rejetons pas. Ce projet présente 3 intérêts majeurs : un intérêt local, par son approvisionnement en bois et par la création d'emplois non délocalisables ; un intérêt économique, avec un retour sur investissement de 5 ans et une stabilité des coûts de fonctionnement ; un intérêt environnemental, les rejets de CO₂ dans l'atmosphère étant de 4 à 20 fois moins importants qu'un chauffage électrique ou aux énergies fossiles.

LES ENJEUX D'AVENIR

Accompagner le développement et la modernisation de l'outil de transformation du bois sur le territoire, en capitalisant sur l'existant, favorisant la qualification du personnel et facilitant l'émergence de nouveaux projets



Se positionner sur les marchés de la construction bois à fort potentiel (logements collectifs, surélévations et extensions des maisons individuelles, immeubles de grande hauteur) en développant notamment les missions de prescription bois



Accompagner le développement des certifications, bois construction et bois énergie, afin d'optimiser la visibilité des bois de qualité



les usages



Veiller à l'équilibre des usages entre les différents débouchés

Développer des programmes de R&D liés à la chimie verte, secteur à fort potentiel d'innovation et de valorisation



Promouvoir l'utilisation du matériau bois dans la construction et l'énergie

Sources

- « Données et chiffres-clés de la forêt méditerranéenne en Provence-Alpes-Côte d'Azur 2017 » - Observatoire régional de la forêt méditerranéenne
- « Analyses Provence - Alpes - Côte d'Azur » - Insee - Septembre 2014
- « Récolter du bois pour faire vivre la forêt » - Institut pour la forêt méditerranéenne - Avril 2016
- ONF / CNPF / IGN / Communes forestières

